



#INFO



DECLARATION DE LA DELEGATION FO au CNSSQVT du 2 OCTOBRE 2019

La délégation Force Ouvrière a été alertée par de nombreux élus faisant le constat que la RCC conjuguée au CFC ont provoqué une véritable hémorragie dans leurs magasins.

Cette baisse marquée des effectifs intervient au moment du lancement d'EOS et d'autres projets à fort impact sur les conditions de travail et le climat social des établissements.

Les salariés n'ayant pas quitté l'entreprise doivent faire face à une charge de travail accrue avec des moyens, humains et matériels, de plus en plus réduits sans qu'une quelconque annonce de renforts de personnels ou de matériels ne soit annoncée.

Comment s'étonner que les RPS se généralisent, avec leur corollaire de situations de harcèlements. Les salariés cadres et employés ne peuvent plus faire face et de plus en plus de personnes au bord du burnout sans parler de ceux qui sont déjà arrêtés.

Forts de ce constat catastrophique en termes humains et économiques, les élus Force Ouvrière, considèrent que le groupe CARREFOUR est entièrement responsable des risques auxquels il expose ses salariés en n'écoutant pas les nombreuses alertes de Force Ouvrière.

La délégation F.O. attend de la direction une réaction rapide, souhaite que des mesures soient prises établissement par établissement. Force Ouvrière envisage, le cas échéant d'exercer son droit d'alerte.

La délégation Force Ouvrière, attentive au déploiement d'EOS, constate que les MPO, souvent en charge de deux magasins, ont toujours des difficultés à cerner le cadre de leur mission. Les pôles ARCS et OPS quant à eux, intègrent tellement de métiers différents que leur pilotage suppose un encadrement renforcé.

Les problèmes nombreux et récurrents liés à la logistique, qui ont fait l'objet d'une CNSSQVT au printemps ne sont toujours pas résolus et s'amplifient, affectant durablement la santé des salariés en magasin.

Nous attendons de la direction qu'elle mette en œuvre les moyens nécessaires et fasse appel au cabinet d'experts attaché à la CNSSQVT pour mettre en place des actions efficaces, rapides et durables afin de permettre aux salariés de travailler dans des conditions de travail satisfaisantes.